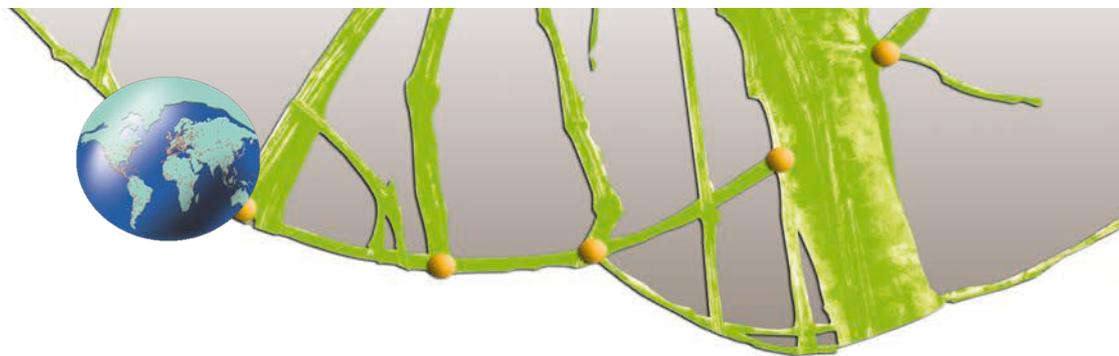


Réserve de
BIOSPHERE



ILES et MER d'IROISE



La Réserve de biosphère des îles et de la mer d'Iroise



©Sylvie Pianalto/ Agence des aires marines protégées

La Réserve de biosphère des îles et de la mer d'Iroise, située à la pointe du Finistère, comporte 3 îles habitées (Ouessant, Sein et Molène), ainsi que l'archipel de Molène constitué d'une vingtaine d'îlots, et les parties marines entre les îles.

L'identité de la Réserve de biosphère est forte dans sa dimension insulaire et maritime. Les trois îles qui la composent cultivent à la fois des histoires qui leur sont propres et une identité partagée : celle de la communauté insulaire.

Sur terre et en mer, la biodiversité des îles de Molène, Ouessant et Sein est riche et originale. Milieu marin, estran, falaises, landes, prairies... Tous les écosystèmes sont représentés. Ils constituent des habitats naturels reconnus pour leur intérêt par l'Union européenne et accueillent des espèces à forte valeur patrimoniale telles que les sternes pierregarin, arctique, caugek et naine, l'océanite tempête, le crabe à bec rouge, le cormoran huppé, le busard des roseaux, le faucon pèlerin, etc. L'estran abrite une grande diversité d'espèces algales et benthiques. Une colonie de phoques gris et deux groupes de grands dauphins résidents ont élu domicile dans l'archipel de Molène et la Chaussée de Sein.

Contact presse

Virginie Gervois
virginie.gervois@aires-marines.fr

Katell Guillou
katell.guillou@pnr-armorique.fr

<http://iroise.mab-france.org>

Date de création 1988

Superficie 99 149 ha

Nombre d'habitants 1276

Région Bretagne

Département Finistère

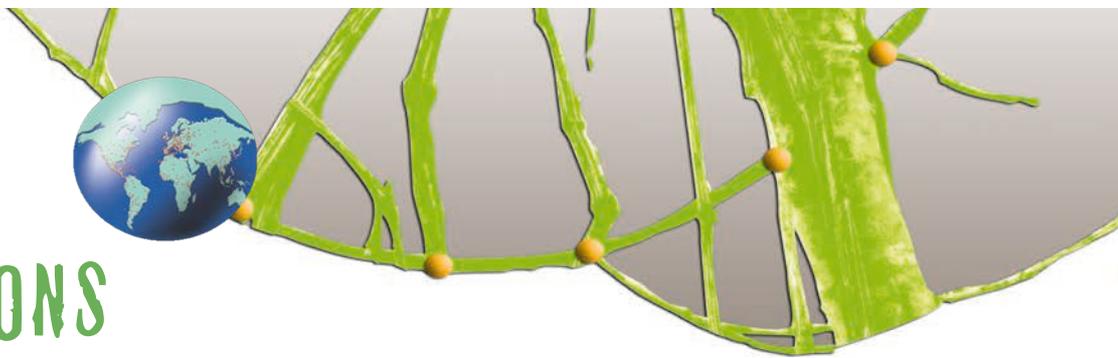
Nombre de communes 4

Structures de coordination Parc naturel régional d'Armorique & Parc naturel marin d'Iroise



© J.L. Lemoigne

Aujourd'hui le défi est de concilier préservation, développement des activités humaines, essentielles aux populations insulaires, et le maintien de l'équilibre des écosystèmes de la Réserve de biosphère. A Ouessant, les activités rurales de culture et d'élevage ont presque disparu. La pêche professionnelle subsiste modestement à Molène et à Sein. Par contre, l'exploitation traditionnelle des algues se modernise et se développe. Le tourisme devient l'activité principale des îles. A la belle saison, la population croît avec les impacts induits sur l'environnement.



LES ACTIONS

Restaurer les milieux emblématiques des îles

Depuis 1998, un programme d'actions de lutte contre l'enfrichement des espaces ouverts et de restauration des milieux naturels emblématiques est mené sur les trois îles d'Iroise.

En 2011, pour la première fois a eu lieu à Ouessant un chantier expérimental de défrichement mené collectivement par le Parc naturel régional d'Armorique, la commune, l'association de chasse, l'association des propriétaires de chèvres ("Les Boucs en Train") et une entreprise locale ("Entre terre et pierres"). Différents modes d'entretien sont à l'étude, notamment le pâturage.

Une stratégie globale de gestion de l'enfrichement est en cours.



© Laurie Commenge / Agences des Aires Marines protégées

Encourager les pratiques touristiques respectueuses de l'environnement

Pour concilier activités touristiques et préservation de l'environnement, différentes actions ont été mises en place. La première repose sur la responsabilisation des prestataires touristiques proposant des découvertes commerciales, encadrées sur supports nautiques, par la signature d'une charte des bonnes pratiques touristiques.

Un volet sensibilisation s'intègre dans cette démarche à l'image de la matérialisation temporaire sur l'île privée de Litiri, dans l'archipel de Molène. Afin de protéger les sternes, oiseaux sensibles au dérangement et à la prédation, des panneaux et des plots ont été installés, pendant la période de reproduction, pour respecter la tranquillité des colonies et empêcher les plaisanciers de s'approcher trop près des oiseaux.

Enfin, un programme de valorisation des espaces naturels insulaires est en cours d'élaboration. S'appuyant sur la participation des acteurs locaux du tourisme, il a vocation à organiser la fréquentation sur les îles dans le respect des milieux et en permettant la découverte de ces territoires dans de bonnes conditions de sécurité et de confort.



© PNR Armorique

La mise en place de labels

Encourager l'activité de pêche sur les îles et une pêche responsable

L'aide et l'accompagnement pour l'installation d'agriculteurs

Relancer une activité économique et valoriser les productions locales

Les journées de la Réserve de biosphère

Réunir les acteurs impliqués (institutionnels, scientifiques, usagers) et sensibiliser les îliens aux enjeux du territoire